

Sujet : [INTERNET] Enquete publique Methabaz

De : "> Nicolas Habare (par Internet)" <nicolas_habare@yahoo.fr>

Date : 17/07/2018 09:13

Pour : "ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr" <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,
Monsieur le commissaire enquêteur,

1- suite à la rencontre avec M LIESCH président de Methabaz, il a évoqué que le site traitera des issus de céréales (soit de la poussières, de la paille et du petit grain de céréales) fournis par leur actionnaire Acolyance. Après consultation de l'étude d'impacts, je ne vois pas d'étude de dispersion des poussières qui pourrait très vite atteindre l'école maternelle et primaire. En ayant travaillé pour un taillage de lin à Grande Synthe dont les poussières sont pourtant hypo allergiques, la présence de ces poussières pourrait conduire à la fermeture du site.

2- Sur le stockage, l'étude d'impact reste floue. Il est difficilement percevable la quantité de déchets qui sera présente sur le site mois par mois. Il est basé uniquement sur le tonnage mais il n'est jamais mentionné le nombre véhicule nécessaire pour le transporter. En effet les issus de céréales auront une densité très faible.

3- les porteurs de projet ne se cachent pas qu'ils visent à terme l'augmentation de la capacité de ce site de production grâce à leur « réserve foncière » (selon leur propre terme). Je demande à ce que ce projet soit dès à présent classifié comme industrielle afin qu'il ne serve pas de cheval de Troyes pour un doublement de la production en zone agricole.

4- afin de diminuer l'impact visuel, METHABAZ devrait utiliser les méthodes d'enfouissement partiel des cuves comme cela se fait dans des projets plus responsables

5- Au niveau des pulpes de betteraves, il n'est pas précisé s'il s'agit de pulpes humides, surpressées ou sèches. En effet plus les pulpes de betteraves contiennent de l'eau, plus elles généreront des nuisances olfactives et généreront des nuisibles (mouches et rats). Je demande que pour diminuer les nuisances que seules les pulpes sèches soient utilisées.

Cordialement
Nicolas HABARE